COMPTE RENDU CSEE
du 27 mai 2025

La séance a été présidée par le DRH et le DR

Déclaration de l'intersyndicale à l'ouverture du CSEE

CSEE AFPA NA du 26 mai 2025

Les élus et représentants syndicaux du CSEE de NA s'inquiètent pour l'avenir de l'AFPA mêlée à une actualité politique sur les dépenses publiques, du fait de son caractère d'agence de l'Etat.

Malgré l'utilité des formations AFPA et les coûts sociaux que l'action des salariés évitent, l'AFPA et ses salariés sont en danger.

Les pertes de marché des conseils régionaux et leurs baisses de commande renforcent cette inquiétude, qui de plus est alimentée par l'état de notre patrimoine et notre difficulté à assurer un niveau acceptable de sécurité au travail, avec notamment un effet de conditions de travail délétères sur la santé mentale des salariés de l'AFPA.

Malgré différentes alertes produites par les représentants des salariés, les directions, à présent tournées vers 2028, avancent, coûte que coûte, avec œillères et bouchons d'oreilles dans la tempête sociale.

Pourtant nul ne pourrait objectivement contester la souffrance des salariés dans leur environnement de travail, mais sans volonté suffisante ni moyen-nous n'avons plus la maîtrise d'une politique sociale et économique soutenable.

Les salariés souffrent…

Des relations avec leur hiérarchie, d'infantilisation, de manque d'activité ou de trop de travail, de travail empêché ou dégradé, de perte de sens, du traitement des données, d'injonctions contradictoires, de mobilités non préparées et non accompagnées, et même forcées, d'un manque de reconnaissance … nouvelle vague maintenant : la polyvalence forcée !

Nous devons réagir collectivement pour stopper cet emballement, et revenir à des conditions de travail favorables à la qualité du travail.

Nous rappelons que l'Etat, membre du conseil d'administration de l'AFPA, porte la responsabilité de la santé des salariés.

Salariés, faisons-nous entendre massivement le 26 juin et répondons à l'appel intersyndical national.

Toutes et tous en grève le 26 juin !

Approbation du PV du CSEE du 15 avril 2025

FO, CGT et CFDT s'abstiennent et la CFE approuve. Le PV est approuvé.

Informations du Président

L'Afpa est devenue collecteur de la part libératoire de la taxe d'apprentissage à compter de cette année. C'est une bonne nouvelle car c'est un nouveau segment de financement.

Pas de réponse aux 4 lots de l'AO de la région, nous sommes toujours en attente.

Chiffre du jour : 3 876 stagiaires, 129 stagiaires de moins que le mois dernier. Selon le DR la baisse se confirme avec la perte de la tranche optionnelle du HSP.

La CGT ne peut que constater que les chiffres commencent à baisser et qu'aux vues des commandes Région et des marchés privés, le phénomène ne peut que s'amplifier.

Vote du Règlement Intérieur du CSEE

Vote du règlement intérieur du CSEE, modifications portant sur les points :

5.1.1, 6.4.4, 6.4.4.1 et 6.4.4.2

FO, CGT s'abstiennent et la CFDT et CFE sont POUR. Le RI du CSEE est validé.

Vote du règlement des ASC

FO, CGT votent CONTRE et la CFDT et CFE sont POUR. Le RI des ASC est validé.

Vote du budget des ASC

FO, CGT s'abstiennent et la CFDT et CFE sont POUR. Le RI des ASC est validé.

- ***Peut-on acter le fait que les Assistantes de Direction remettent les flyers ASC en même temps que tous les documents administratifs remis à chaque nouveau salarié ?***

Sur le principe le DRH est d'accord mais tient à signaler que les relais ASC peuvent également jouer ce rôle. Un appel à candidature de relais ASC va être fait pour Pau et Mont de marsan.

Vote du budget de fonctionnement 2025

CGT s'abstient et FO, CFDT et CFE sont POUR. Le budget fonctionnement est validé.

Information trimestrielle sur l'effectif, mouvements du personnel

Information trimestrielle sur les effectifs et mouvements du personnel, CDI, CDD, alternants, intérim, prestataires, et organigramme, en y rattachant les alternants + rattachement du personnel de la DR sur leur centre effectif.

34,32 % des salariés de l'Afpa NA sont des CDD et dans ceux-ci 78,2 % sont embauchés sur de l'Accroissement Temporaire d'Activité.

La précarité (CDD) continue de progresser régulièrement + 3,22 % depuis la fin 2024…

Dans le même temps, une hausse vertigineuse des intérimaires de + 404 % par rapport au 1er trimestre 2024 dont + de 23% des intérimaires sont en Accroissement Temporaire d'Activité.

La CGT a interpellé la Direction lui demandant si à l'avenir le document fourni aujourd'hui sera le même. En effet, sur celui-ci nous ne trouvons aucune information concernant les départs en retraite, ni les licenciements et leur cause ni les embauches directes ou CDIsations ! Le DRH nous a assuré qu'il ferait son possible pour continuer à nous fournir ces informations en plus du nouveau document (fourni par le national) avec les extractions de données.

La CGT espère obtenir ces informations tous les trimestres pour une plus grande transparence.

Budget 2025 Afpa NA

Quels impacts sur la Région Nouvelle Aquitaine : financier ? Emploi ?

Aujourd'hui on est sur un budget positif avec un EBE a + 2, 2 millions d'€

- ✓ Baisse des financements prévue de l'ordre de – 3,8 millions d'€, en effet le Conseil Régional, France Travail, Promo 16-18 et Prépa Compétences ainsi que CPF de transition pro et CPF sont revus à la baisse.
- ✓ Baisse des charges de personnel de – 4 millions d'€
- ✓ Baisse des frais de fonctionnement de – 3 millions d'€

La CGT a compris pourquoi l'EBE est positif, c'est au détriment des salariés une fois de plus… Cela présage des fermetures de postes, des non-renouvellements de contrats et des fins de contrats. Pour preuve il est donné 457 CDI budgétisés alors qu'en 2024 on était sur 504 CDI.

Budget MOPO

Quand seront connus et communiqués aux formateurs les budgets MOPO (Main d'œuvre et Petit Outillage) ?

La Direction nous répond que le budget est à disposition dans Power BI, dont le budget MOPO et que la communication de ces éléments est réalisée par l'intermédiaire des directeurs de centre.

Oui MAIS on n'y a pas accès, ce sont uniquement les directions de centre !!! Le DRH dit qu'à cette date, les formateurs connaissent leur budget car les directions doivent avoir communiqué. **Si ce n'est pas le cas rapprochez-vous de vos hiérarchiques ils doivent être en mesure de vous le donner.**

Budget QVT 2025 en NA

QVT (Qualité de Vie au Travail)

Comme l'accord est prolongé, le budget est prolongé de facto. Le DRH va étudier s'il y a des changements mais il nous les communiquera à la prochaine CSSCTE. Un focus sera fait sur les centres qui n'ont pas dépensé ce budget l'an dernièr. **Qu'est-ce que cela signifie ? A suivre…**

Présentation du service « Direction Communication Marketing Expérience Client »

Une présentation globale a été faite le mois dernier mais la DR nous présentera les activités de cette nouvelle Direction en région avec une déclinaison des activités de la Direction Nationale. Ce document sera présenté au CSEE de juillet 2025.

Procédure pour devenir Formateur Conseil

Quelle est la procédure à suivre pour devenir formateur Conseil ? Quels critères ?

Lors des Revues RH annuelles, les potentiels formateurs conseils sont identifiés et motivés avec le collectif managérial des centres.

A l'issue, une commission régionale réunissant le Directeur Régional, La DIIR et le DRH (avec l'appui si nécessaire des DC) se réunit afin de faire un point sur les besoins régionaux de positionnement de formateurs conseils. Enfin, nos demandes régionales argumentées sont soumises au niveau national pour validation. Les critères sont liés à la fiche de poste.

On peut dire que le régional argumente ses demandes mais le national n'argumente pas ses décisions en retour ! **Il faut savoir qu'en fonction des GRN si un formateur est passé conseil dans votre région et votre GRN, il ne sera pas possible pour vous de passer conseil…**

PAC Régional et PAC par centre 2025

Delphine BRETENET Directrice Régionale du Développement nous explique « le comment du pourquoi », à savoir qu'on parle maintenant de PACC c'est-à-dire Plan d'Action Commercial du Centre.

Une présentation très généraliste qui nous explique comment la Direction établit son plan d'action commerciale Régionale… On nous parle d'équipe commerciale, de force commerciale… **la CGT rétorque qu'on ne peut pas parler d'équipe sur le terrain puisque souvent il n'y a qu'un seul Chargé de Clientèle pour plusieurs centres voir pas du tout et un Responsable d'Affaires pour toute la région ! Et encore moins de force même si nos collègues se démènent, seuls ils ne peuvent pas faire des miracles !**

Mais pas de document à se mettre sous la dent !

L'ensemble des élus ont pris la décision de suspendre la séance afin d'échanger sur ce manque de communication et sur la remise en cause du rôle du Représentant Syndicale au CSEE par le DR (suite à un échange autoritaire et loin d'être cordial pendant la séance qui a motivé la suspension).

A la reprise les élus ont lu une déclaration.

DECLARATION DE TOUS LES ELUS AU CSEE

« Nous ne sommes pas d'accord avec vos propos et votre remise en cause du rôle du Représentant Syndical au CSEE. De plus, nous considérons que vous ne répondez pas à la question posée à savoir la présentation du PACC* régional et des PAC par centre. Aucun document de travail n'a été transmis aux élus. Nous souhaitons reprendre la séance par la présentation factuelle de ces plans d'action, si cela ne s'avère pas possible nous mettons fin au CSEE. »

Après plusieurs suspensions de séance, nous reprenons à 13H30. De nouveau nous déclarons :

« A la suite de votre réponse, les élus se sont concertés et demandent un CSEE extraordinaire pour la présentation des PAC par centre de la Région Nouvelle Aquitaine.

En conséquence, nous mettons fin au CSEE de ce jour. »

La Séance est levée et nous proposerons des dates à la Direction pour la tenue d'un CSE Extraordinaire sur ce point.

Rendez-vous CSEE
le 17 juin 2025

Vos élu(e)s CGT au CSEE Titulaires :

Véronique JOUFFRILLON, Alban LEROUSSEAUD, Benoît OSSUL

Vos élu(e)s CGT au CSEE Suppléants :

Marion LESUEUR, Amandine KHALDI, Nathalie BRENAC

Représentante Syndicale CGT :

Nathalie ABDALLAH

Vos Délégués Syndicaux Régionaux

CGT Nouvelle Aquitaine

Véronique JOUFFRILLON

Nathalie ABDALLAH

Benoît OSSUL

Alban LEROUSSEAUD

Vous savez SUR QUI COMPTER !

REJOIGNEZ-NOUS CGTAFPANA@gmail.com

Véronique JOUFFRILLON en Poitou-Charentes au 06 33 75 80 00

Alban LEROUSSEAUD pour le Sud Aquitain au 06 60 75 17 06

Benoit OSSUL & Nathalie ABDALLAH pour l'Aquitaine et le Limousin

au 06 45 43 51 15

Bulletin d'adhésion

Syndicat Nouvelle Aquitaine du Personnel de l'AFPA

CGT AFPA
57 avenue Bernadotte
17300 ROCHEFORT

Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle ..... adhère à la C.G.T.
(nom et prénom)

Né(e) le ...../...../.....

Adresse .....

..... Téléphone ...../...../...../...../.....

..... Portable ...../...../...../...../.....

.... Mél .....

Etablissement :.....

Date d'adhésion ...../...../.....

Salaire mensuel net : ..... €

Cotisation : 1% du salaire net ..... €

Le prélèvement automatique de la cotisation est effectué tous les mois. Je joins un relevé d'identité bancaire ou postal.

Signature de l'adhérent :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU TITULAIRE
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle
Nom, Prénom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....

NOM ET ADRESSE DU RECOUVREUR
CCM NIORT 11 RUE ERNEST PEROCHON BP 183 79006 NIORT CEDEX

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER			
Etabliss[t]	Guichet	N° de compte	Clé RIB
.....	.....	.....	.....

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Ville .....

Date ...../...../..... **Signature de l'adhérent**

JOINDRE OBLIGATOIREMENT un RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE ou POSTAL